

Bretagne Ateliers labellisée Vitrine Industrie du Futur 1^{ère} Entreprise Adaptée * à obtenir ce label

L'AIF (Alliance de l'Industrie du Futur) vient de récompenser Bretagne Ateliers, pour le déploiement au long cours de son management adapté et responsable.

Si le plus souvent, les Vitrines valorisent des innovations technologiques, elles n'oublient pas de mettre en avant les innovations organisationnelles qui placent l'homme comme facteur clé de succès dans la transition des entreprises vers l'industrie du futur.

Bretagne Ateliers avec ses 560 collaborateurs dont 400 sont en situation de handicap, devient la première entreprise adaptée et la 2^{ème} entreprise Bretonne à être distinguée parmi les entreprises qui présentent des projets industriels inspirants.



Dès 1997, Bretagne Ateliers a mis en place le projet CRISTAL, un projet de management collaboratif qui vise à intégrer pleinement l'humain dans la performance de l'entreprise au service de ses clients.

Pour le Conseil d'administration de l'AIF, cela ne fait aucun doute, la place de l'humain trouve une illustration remarquable chez Bretagne Ateliers.

La démarche de management de l'entreprise adaptée, reconnue au niveau national et international repose sur 3 piliers :

- Une démarche d'adaptation du travail physique et mental à chaque personne
- Un objectif d'excellence opérationnelle pour une industrie compétitive 97,4% de taux de service et un taux de conformité des pièces livrées proche de 100%
- Le principe de la pyramide managériale inversée. Un management plaçant l'opérateur au cœur de l'amélioration de l'entreprise à l'échelle individuelle et collective

Le projet CRISTAL responsabilise le personnel de terrain depuis plus de 20 ans et lui propose de monter en compétences par le suivi qualité, la gestion des difficultés et la recherche de solutions à l'aide d'une boîte à outils propre à l'entreprise, enrichie au fil des années. Les managers interviennent uniquement en appui. Bretagne Ateliers a totalement inversé la pyramide hiérarchique et est devenue un modèle d'entreprise apprenante et libérée.

Bretagne Ateliers a également développé sa propre école métiers qui permet une mise en situation professionnelle efficace et rapide et la formation des nouveaux arrivants. Les technologies du numériques ont de plus permis au fil du temps de diminuer la charge mentale pour les salariés.

Pour l'avenir, l'entreprise adaptée poursuit sa démarche et souhaite agrandir son école métiers, s'ouvrir encore davantage à l'intégration de nouvelles technologies, telle la réalité augmentée, la cobotique pour faciliter l'accès à l'emploi aux personnes en situation de handicap et les accompagner de la manière la plus adaptée possible.

Avec ce label, Bretagne Ateliers se positionne comme un laboratoire social innovant dans une dynamique d'industrie du futur.

L'entreprise adaptée – définition de l'UNEA Union Nationale des Entreprises Adaptées

«L'Entreprise Adaptée emploie des personnes en situation de handicap très éloignées ou tenues à l'écart de l'emploi.

L'**originalité** très forte de l'Entreprise Adaptée est double:

- C'est accompagner le salarié en situation de handicap dans la **réalisation de son projet professionnel** en milieu ordinaire.
- C'est aussi façonner, tailler et **adapter le contexte** des activités professionnelles à la propre mesure de besoins singuliers des salariés en situation de handicap pour qu'ils puissent pleinement se réaliser dans le droit commun.

L'Entreprise Adaptée dispose d'une compensation financière liée à un double objectif de compensation salariale (différentiel de productivité) et de compensation des surcoûts liés à la conséquence de l'emploi des personnes en situation de handicap."

À propos de l'Alliance Industrie du Futur

L'Alliance Industrie du Futur, association loi 1901, rassemble et met en mouvement les compétences et les énergies d'organisations professionnelles, d'acteurs scientifiques et académiques, d'entreprises et de collectivités territoriales, notamment les Régions, pour assurer, en particulier, le déploiement du plan Industrie du Futur. Elle organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux tendant à la modernisation et à la transformation de l'industrie en France, notamment par l'apport du numérique. Elle s'appuie pour cela sur des groupes de travail dédiés. Son action est relayée en régions par des plateformes régionales, s'appuyant sur les réseaux des membres de l'Alliance, les collectivités pour accompagner les PME/ETI au plus près du terrain.

L'Alliance Industrie du Futur rassemble 35 membres : l'AFM (Association Française de Mécanique), l'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique), l'AFNeT, l'AFPC (Association Française des Pôles de Compétitivité), Arts & Métiers ParisTech, Bpifrance (Banque publique d'investissement), CCI France (Assemblée des CCI France), le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), l'école CentraleSupélec, le CERIB (Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton), le CETIM (Centre technique des industries mécaniques), Consult'in France (Syntec Stratégie et Management), la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication), la FIM (Fédération des industries mécaniques), la Fédération de la Plasturgie et des Composites, la FIT (French Institutes of Technology), France industrie, France Invest (Association Française des Investisseurs pour la Croissance), le GIFAS (Groupement des Industries Françaises de l'Aéronautique et Spatiales), le Gimélec (Groupement des industries de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés), l'Institut Mines-Télécom, l'Institut de Soudure, le pôle de compétitivité EMC2, l'ISTP (Institut Supérieur des Techniques de la Performance), le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE), la PFA (Plateforme automobile), la plateforme SCAP industrie du futur (Système cyber-physiques adaptatifs de production du Lab-STICC), le RTE (Réseau de transport d'électricité), le SYMOP (Syndicat des machines et technologies de production), le Syntec Ingénierie (le syndicat des entreprises d'ingénierie) , le Syntec Numérique (syndicat professionnel des éditeurs, et sociétés de Conseil en Technologies), TECHINFRA (Association Française des Éditeurs de Logiciels et solutions Internet), l'UIC (Union des Industries Chimiques), l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) et l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie Paca (UIMM Paca).

Pour Bruno Grandjean, président de l'Alliance Industrie du Futur : « Avec 45 vitrines labellisées en 2 ans, l'AIF montre que la modernisation de l'industrie française est une réalité dans les territoires. Quelle que soit leur taille et leur activité, les entreprises industrielles s'engagent dans l'industrie du futur pour gagner en compétitivité, remporter des marchés ou construire une industrie véritablement inclusive pour tous. Plus que des exemples, les vitrines industrie du futur sont aujourd'hui de véritables locomotives pour l'économie française. »

Contacts presse : Scopus Communication

Sylvain Camus – 06 12 16 38 60 – camus_syl@yahoo.fr

A propos de Bretagne Ateliers :

Bretagne Ateliers est l'une des plus importantes Entreprises Adaptées (EA) industrielles de France.

Située en Ille et Vilaine et dans les Côtes d'Armor, elle œuvre depuis plus de 40 ans pour répondre à sa mission : **permettre à des adultes en situation de handicap de retrouver leur dignité grâce à l'emploi.**

Sous statut associatif, l'EA emploie aujourd'hui 560 collaborateurs dont 400 travailleurs handicapés.

C'est une entreprise de l'économie sociale et solidaire, reconnue d'intérêt général.

Elle développe un modèle où l'entreprise se met au service de l'homme, Son management social fondé sur l'écoute, l'accompagnement individuel et son management collaboratif basé sur l'implication des salariés, donnent du sens au travail.

Bretagne Ateliers assure des prestations en tous points comparables à celles délivrées par les salariés des autres entreprises.

Fournisseur de services industriels, dont l'activité principale est l'assemblage de sous-ensembles et d'ensembles, l'EA, historiquement dédiée au secteur de l'automobile, a élargi ses prestations aux secteurs ferroviaire, aéronautique et au secteur tertiaire avec la dématérialisation de documents et l'impression numérique professionnelle.

En savoir + : www.bretagne-ateliers.com

Contacts presse : Stéphanie Dayot – 02 99 77 48 27 - 06 37 47 72 97 – sdayot@bretagne-ateliers.com